ISSN 2967-2988

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique – Directeur : Frédéric Aimard – 26 octobre 2026 – 1,50 € N° 211

Bismilah !



Depuis le très arabe (et musulman) Qatar, le président Macron a dénoncé, ce 21 octobre, les commentaires « stupides » de dirigeants étrangers (comprenez Donald Tump et Benyamin Netanyahou) qui essayent de mener leur campagne électorale domestique « sur le dos de la France ». Ils interprètent en effet nos troubles actuels comme le résultat d'une submersion migratoire islamiste. Or, c'est leur propre fonds de commerce politique.

Il est vrai que le mot d'ordre – semi-humoristique comme c'est expliqué à longueur de réseaux sociaux – des lycéens manifestants et des pilleurs de magasins est « Bismilah » (« au nom d'Allah » en arabe…). Il y a là une part de provocation pour effrayer le bourgeois. Mais cela accrédite la thèse de ceux qui rappellent que l'islam s'est historiquement imposé d'abord par la razzia (dont la définition est « incursion en territoire étranger pour voler les biens des autres » et soumettre ceux-ci).

Cela dit, un observateur, même par le simple biais de la télévision, ne pourra que remarquer que si les hordes destructrices sont souvent composées de jeunes hommes d'origine maghrébine ou africaine, présumés musulmans (et que les rares femmes participant aux pillages portent souvent un voile islamique), les commerçants victimes, quand ils ne sont pas tamouls ou chinois, sont le plus souvent eux aussi maghrébins, turcs ou pakistanais, c'est-à-dire tout aussi musulmans. On en dira autant de la plupart de ceux qui (Maliens, Sénégalais, Algériens au moins d'origine…) sont chargés de nettoyer et réparer les dégâts dès le lendemain des pillages. D'ailleurs qui, dans nos villes, travaille encore de ses mains (artisans, commerçants, restaurateurs, coiffeurs, mécaniciens, maçons, chauffeurs-livreurs…) en dehors des populations issues d'une immigration plus ou moins récente ? Si on a suivi le cursus de l'Éducation nationale jusqu'au bac, comme les jeunes Français ordinaires, c'est souvent trop tard, à vingt ans, pour apprendre enfin à faire quelque chose de concret, pour apprendre à supporter la fatigue physique autrement que par le sport… Faillite d'un système fonc-

SOMMAIRE

P. 1 : Bismilah ! P. 2 : Commerçants, héros du jour. – Terrorisme d'ultra-gauche. P. 3 : Lectures. P. 4 : Budget. – Piège. P. 5 : Coupeur de tête – Franglais. – P. 6 : Le petit pompiste. P. 7 : *La Trinité* de Jean Ribault. P. 8 : Les 400 ans de la forêt de Tronçais.

tionnarisé incapable de transmettre ses « valeurs républicaines » vides de sens quand il n'y a pas d'avenir économique visible.

Mais comme le dit justement Emmanuel Macron, on ne peut pas tout expliquer ainsi… Dommage qu'il se garde bien d'évoquer la responsabilité de sa propre politique de désindustrialisation, qui rend impossible une politique indépendante de la France par rapport à ses partenaires et concurrents (qui n'ont pas moins de problèmes que nous), et donc toute intégration de larges parts des jeunes générations par le travail. Il faudrait également évoquer sa propre politique de démoralisation de la société par des options idéologiques destructrices des solidarités naturelles. Elles ne sont certes pas nées de son seul cerveau, ni seulement françaises. Mais il n'aura rien fait pour les combattre un tant soit peu, ne serait-ce que par quelques mesures symboliques montrant que les élites au pouvoir sont prêtes à des concessions sur leurs privilèges indus.

Frédéric Aimard

Commerçants héros du jour !

On a vu, à la télévision et sur les réseaux sociaux, plusieurs figures emblématiques du petit commerce persécuté d'aujourd'hui. Ce marchand de figurines qui, à Nice, a tenté de défendre son magasin tout seul sur le pas de sa porte face aux hordes sauvages, cette restauratrice asiatique en larmes après le saccage de son tout petit restaurant parisien dont le rideau de fer électrique a été relevé par trois costauds et dont le premier pilleur pénétrant par la vitrine brisée n'avait pas douze ans, cette fleuriste dont la mère de 70 ans a été traumatisée dans le magasin, cette créatrice de bijoux dont la boutique a été détruite à Lyon, ces coiffeurs dont les salons ont été pillés, on ne sait pas pourquoi, ces gérants de supérettes d'origine pakistanaise, ces agences immobilières incendiées… Ne parlons par des magasins de vêtements à la mode, de baskets, de téléphones portables, de cartes de Pokémon ! Méthodiquement dépouillés, avec des chariots préparés d'avance, parfois par des familles entières, les mères aux commandes, et détruits pour le plaisir de détruire ou pour effacer les preuves. Miracle qu'il n'y ait pas eu de morts !

Ces commerçants, quand ils sont gérants de leur propre affaire, travaillent souvent plus de douze heures par jour. Toutes leurs économies ont été investies dans un projet qui constitue parfois le rêve ou le fruit du travail de toute une vie. Notamment dans les centres-villes « boboïsés », leur vie est une sorte d'enfer. Avoir un véhicule de livraison, c'est s'exposer à des sulfateuses à PV qui vous ruinent rapidement, avoir un étal qui dépasse de 20 cm sur le trottoir et c'est une amende de la part d'une administration qui a la taxe imaginative et sourcilleuse, pour les enseignes, les affichages obligatoires, les centaines de normes sous des prétextes divers… Installer un rideau de fer sur une vitrine existante, c'est un parcours du combattant administratif, avoir une climatisation, la guerre avec les copropriétaires de l'immeuble, etc. Ailleurs dans les banlieues, c'est pire. Les tags, les vols quotidiens, le racket…

Les assurances, le comptable, l'avocat… tout est de plus en plus cher au fur et à mesure des nouvelles exigences réglementaires. Rien n'est facile pour qui veut se mettre à son compte alors que la clientèle est insaisissable, fuyant sur Internet, préférant les livraisons à domicile au moindre effort. L'Urssaf est sans pitié, la surveillance fiscale sur la TVA intraitable… Alors que d'autres commerces, dans les mêmes rues, sont manifestement la vitrine de l'économie de la drogue – faux « barbers », « kébabs » déserts, commerces « de luxe », boutiques de téléphone et de transfert d'argent vers l'étranger, de prétendue réparation d'ordinateurs, salons de « massage » dans des lieux plus ou moins improbables – ne sont, en apparence, jamais inquiétés quoi qu'ils fassent : par aveuglement des responsables, manque de moyens, par crainte, par pot-de-vin ?

Et puis, quand la barbarie est déclenchée à l'occasion de manifestations de gens mieux installés dans la vie et moins courageux, des salariés, des fonctionnaires, etc., l'État, et en particulier les administrations locales sont aux abonnés absents. La police nationale débordée ne répond pas aux appels. La police municipale est prudemment laissée en réserve, faute de formation, de matériel, par lâcheté.

Et la suite sera plus décevant encore. Si les coupables sont pris, par extraordinaire, ils seront peu sanctionnés par la justice, les indemnisations seront problématiques et très longues à venir. Les faillites auront lieu dans la plus parfaite indifférence d'une société où chacun regarde son nombril. Et pourtant, à quoi ressembleraient nos rues, et notre vie, sans ces commerçants, premières victimes et véritables héros du jour ?

Paul Chassard

Terrorisme d'ultragauche

Le 20 octobre, le fameux RAID a interpellé, à la demande de la sous-direction antiterroriste (SDAT), un homme suspecté d'avoir organisé l'incendie de l'hôtel de ville de Limoges le 17 octobre. Fiché S, âgé de 34 ans, cet Hodeil C. D., selon les médias, a été inculpé de « destruction d'un bien par moyens dangereux en bande organisée ». Il a été retrouvé dans une ZAD (zone à défendre) de Val-d'Issoire (en Haute-Vienne à une cinquantaine de km de Limoges), propriété où vivent à l'année des militants d'ultragauche en marge de toute vie ordinaire et avec une certaine tolérance des autorités. C'est probablement ce groupe qui, protégé par une foule de 600 manifestants faisant reculer une police nationale en sous-effectif et sous-équipée, a défoncé la porte de la mairie avec un lourd bélier, avant de se répandre dans le bâtiment pour y mettre le feu en menaçant de morts les personnes présentes.

Les enquêteurs sauront-ils réunir les preuves décisives, la justice se montrera-t-elle à la hauteur de l'émotion suscitée par ces actes de vandalisme ? Rien n'est moins sûr. Dans la même région, des personnes de la même mouvance anticapitaliste et écologiste, convaincues d'avoir incendié huit véhicules Enedis, un émetteur TDF et une antenne-relais, dans la commune des Cars (Haute-Vienne) en janvier 2021, n'ont été condamnées, le

Lectures

par Catherine Pauchet

■ **Terrorisme :** Au matin du 23 octobre, un homme de 39 ans, présenté comme Kevin T. dans les médias, et roulant dans une Clio grise, a ouvert le feu avec un pistolet-mitrailleur sur des passants, dans deux squares, devant une poste et dans une station-service puis dans une pharmacie… entre Trappes et La Verrière (Yvelines) avant d'être arrêté par la BAC à Coignères. Il a tué un homme de 26 ans, gravement blessé une fillette de 12 ans et a blessé 4 autres personnes. Le président Macron s'est rendu sur les lieux et a qualifié ces actes d' « attentat terroriste raciste ». Le Pnat (parquet national antiterroriste) s'est saisi des faits. Le suspect avait piégé son appartement avec des bonbonnes de gaz. Ses parents ont été interpellés et ont fait savoir que leur fils était traité pour schizophrénie.

■ **Terrorisme :** Après l'incendie de l'hôtel de ville de Limoges le 17 octobre, un second suspect, âgé de 66 ans, a été arrêté le 22 octobre par le RAID à Gentioux-Pigerolle dans la Creuse.

■ **Social :** Les manifestations du 24 octobre ont mobilisé entre 410 000 et 800 000 personnes selon les sources. D'importantes forces de police ont permis qu'elles se déroulent dans le calme. Il y a eu des affrontements après la dissolution des cortèges et quelques dizaines de commerces ont été pillés notamment à Marseille. La police a interpellé 1314 personnes. Des milices d'extrême droite ont attaqué des manifestants pacifiques dans certains cortèges (à Nice ou Montpellier par exemple). Les syndicats maintiennent une grande journée de manifestation pour le 5 novembre prochain.

■ **Grande distribution :** Le directeur général du groupe Casino, qui avait été fondé sous ce nom en 1898, a annoncé que son groupe prendra le nom de Plesio lors de sa pro-



POLAR

Fermez bien la porte

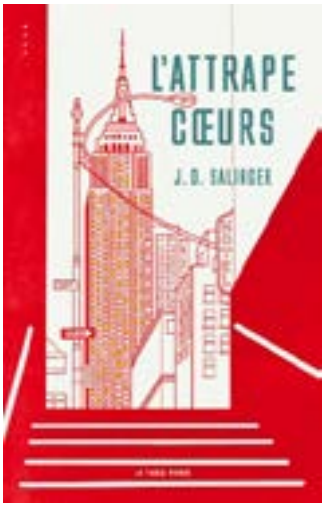
Pour les agents de L'Etoile, une association spécialisée dans l'aide à domicile, quoi de plus normal que la mort d'une personne très âgée survenue brutalement dans son sommeil. Mais, pour l'inspectrice Hanna Ahlander, la multiplication de ces décès soudains l'incite à ouvrir une enquête sur la possible intervention d'un tueur en série bien renseigné et dissimulateur. Reste à le débusquer. Les polars de Viveca Sten sont adaptés par Netflix.

À la fin de l'hiver, Viveca Sten, Albin Michel, 464 p., 22,90 €.

ROMAN

Trois jours à New York

Holden Caulfield, adolescent révolté, est renvoyé d'un lycée très select peu avant Noël. Craignant la colère paternelle, il fugue à New York où il évolue de bouges miteux en rencontres dangereuses. Mal à l'aise dans une société américaine en pleine transformation, le garçon de dix-sept ans cherche sa voie, partagé entre sa peur des adultes et l'envie de leur ressembler. Le chef-d'œuvre de J.D. Salinger est réédité dans une nouvelle traduction plus proche du texte original, argotique et saccadé, qui restitue l'atmosphère des années 1950.



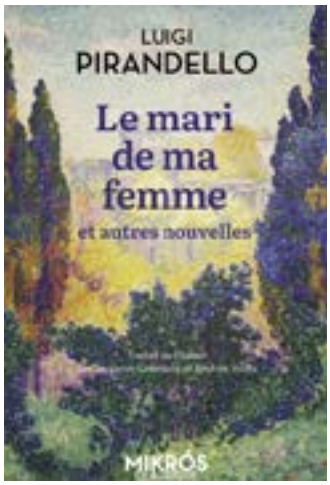
L'Attrape-cœurs, J.D. Salinger, La Table Ronde, 304 p., 14 €.

NOUVELLES

Ruses et désespoirs

Auteur de pièces de théâtre, Luigi Pirandello sait mettre en scène ses personnages dans des situations dramatiques ou comiques. Dans ce recueil de six nouvelles, il montre des individus luttant contre la douleur et la mort, à l'instar de ce mari qui imagine son épouse et son meilleur ami après son décès qu'il pense imminent.

Le mari de ma femme, Luigi Pirandello, éditions de l'Aube, 128 p., 9,90 €.



REVUE

Australie

C'est sous le signe d'un voyage extraordinaire que la revue AR place son numéro d'automne. Partons pour l'Australie, terre de contrastes, où des villes branchées côtoient la Great Ocean Road, la route bordant l'océan, avec ses plages de sable fin et ses kangourous. Autres reportages : Perpignan, Dublin, la Forêt noire…

AR magazine voyageur, n° 76, automne 2026, 7,50 €. En kiosque.



chaine assemblée générale en 2027. Mais les enseignes du groupe ne seront pas renommées.
Le groupe Carrefour, qui fait plus de 22 milliards de chiffre d'affaires en France, a abaissé ses objectifs pour 2026 du fait des pillages d'un grand nombre de ses magasins les 17 et 18 octobre et de leurs conséquences.
Lors d'un Comité social et économique (CESE), le 20 octobre, le directeur de l'enseigne Gifi, qui a son siège à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) d'où sont gérés 6 000 personnes et plus de 500 magasins, a déclaré aux représentants syndicaux qu'il sollicite un redressement judiciaire pour faire face aux difficultés de trésorerie. Les fournisseurs en seront les premières victimes.

■ **Automobile :** Renault a cédé, le 22 octobre, son usine de moteurs de F1 à Viry-Châtillon (Essonne) au groupe belge Dumarey, avec ses 150 salariés.

■ **Papier :** Aucune offre de reprise n'a été déposée dans les formes pour la reprise de l'usine Fibre Excellence de Saint-Gaudens. Le tribunal de commerce de Toulouse devrait prononcer une liquidation judiciaire de cette dernière usine française produisant de la pâte à papier le 3 novembre. Cependant un industriel portugais est toujours sur les rangs, avec le soutien de la région Occitanie et de l'État français.

■ **Téléphone :** Orange a connu une panne nationale sans explication officielle le mercredi 21 octobre. Le 23 octobre la tempête Austen dans tout l'Ouest de la France a interrompu en divers endroits l'alimentation électrique et les communications téléphoniques.

■ **Gaz :** La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a annoncé pour le 1er novembre une hausse de 6,6 % du prix repère du gaz, soit une augmen-

3 avril 2026 par le tribunal correctionnel de Limoges, qu'à de courtes peines avec sursis. Leurs complices présumés ont été relaxés faute de preuves… Leur comité de soutien s'est dit satisfait…

En son temps, après les troubles de la Commune de Paris où l'Hôtel de Ville fut incendié (et c'est la référence évidente de nos écolo-gauchistes actuels), le peintre Gustave Courbet fut condamné à rembourser les frais occasionnés par la reconstruction de la colonne Vendôme. Il s'est d'ailleurs toujours dit entièrement innocent de cette destruction. Exilé en Suisse, il ne paya pas, et sa gloire en fut augmentée. Nos incendiaires escomptent probablement de leurs tribulations judiciaires à venir une reconnaissance de leurs talents… révolutionnaires. Dans des cercles restreints ? Auprès de vastes populations exaspérées ? Il ne faut jamais sous-estimer l'aspect inflammable de notre société, depuis des siècles, bien avant la Révolution. Le vernis de civilisation est toujours prêt à craqueler et à laisser paraître les pires passions humaines au nom d'idéaux en apparence généreux.

Il y a un demi-siècle, la France a su s'éviter des phénomènes mortels comme la Bande à Baader allemande ou les Brigades Rouges italiennes. Ce ne fut pas qu'une question de chance, et mérite d'être médité.

P.C.

Budget

La construction d'un budget n'est pas une science exacte et les dispositions les plus sages sont toujours exposées aux aléas de la conjoncture. C'est ce que nous vérifions cette année. L'ampleur du déficit budgétaire et la charge croissante de la dette publique imposaient « de toute évidence » des mesures de rigueur.

Cette belle évidence était entachée, d'entrée de jeu, d'un rappel au calendrier. En période électorale, tout gouvernement a tendance à relâcher les cordons de la bourse pour satisfaire ses clientèles – la rigueur étant réputée suicidaire. Or les candidats du « bloc central » sont en mauvaise posture.

Puis la contestation sociale s'est installée dans le pays. D'abord les lycéens, puis les personnels de la fonction publique, auxquels se sont joints des paysans, des infirmières et, le 24 octobre, toute une population qui proteste contre la vie chère. Les violences, les pillages et les incendies n'ont pas brisé le mouvement, qui va au contraire rebondir le 5 novembre. Il faudra donc que le gouvernement lâche du lest, comme ce fut le cas lors des manifestations de Gilets jaunes et il en lâchera d'autant plus qu'il a essayé de retarder les échéances.

Nous allons redécouvrir la fonction politique du budget, en période de croissance zéro et de forte inflation : maintenir ou rétablir la paix sociale.

Comme le patronat déclare qu'il ne peut consentir à des augmentations de salaires, il faudra bien que le gouvernement verse des compensations à tous ceux qui ne peuvent plus s'en sortir, tout en assumant le coût des manifestations et des grèves.

On pourrait bien sûr décider que les 210 milliards de subventions aux entreprises pourraient être affectées au rééquilibrage du budget. Mais les trois quarts de cette somme considérable sont destinés à compenser les effets négatifs d'un euro surévalué et à empêcher d'innombrables faillites.

Dans l'actuel contexte européen, tout gouvernement est obligé de pratiquer cette double compensation, à l'égard des consommateurs et des entreprises, pour éviter une catastrophe économique et sociale. Telle est l'impasse.

Claudine Uzerche

Piège

La France paraît prise au piège d'une accumulation de colères sociales, de revendications politiques et de défiance envers l'exécutif. Le déni de réalité est partagé entre le pouvoir incapable de répondre aux attentes des Français et les contestataires inconscients des contraintes économiques.

S'il ne faut pas confondre les manifestants pacifiques, les émeutiers-casseurs et les pillards, les Français se sentent abandonnés par un pouvoir incapable de les protéger.

Comme au Proche-Orient, les tenues noires empruntées au Hamas montrent que la référence palestinienne exprime la haine de l'Occident, des Blancs, des Juifs et du capitalisme mâtinée de pseudo-références à l'Occupation.

Les maires, surtout ceux des grandes villes, ont tenté de tenir malgré l'impréparation, si ce n'est l'impuissance, de l'État.

Le général de Gaulle disait du président Albert Lebrun : « Comme chef d'État, deux choses lui avaient manqué : qu'il fût un chef, qu'il y eut un État ».

Au lendemain du 24 octobre, l'État a certes repris la rue mais pas la main.

La violence meurtrière à Trappes s'insère, contrairement aux premiers propos du président de la République, dans une longue suite d'assassinats de chrétiens, de juifs et de musulmans.

En Guadeloupe, vingt-quatre personnalités ont signé le 24 octobre un appel à la création d'un gouvernement provisoire chargé de mettre en place une République indépendante.

En Guyane, près de 9 000 demandes d'asile ont été enregistrées en 2025, dont 82 % par des Haïtiens.

Jean Étèvenaux

Coupeur de tête

L'omniprésent Matthieu Pïgasse ne se contente pas de frayer avec les proches de Donald Trump pour prendre en mains la dette vénézuélienne, l'une des plus grandes restructurations de tous les temps. Le but consiste à effacer une partie des quelque 170 milliards de dollars dus par Caracas. Cela devrait rapporter gros au plus célèbre des financiers de gauche, également candidat à la reprise d'une fréquence de télévision et qui lorgne aussi sur la présidentielle en n'excluant pas de se rallier à la France insoumise — ce qui ne l'a pas empêché de prendre quelques vacances à 130 000 euros la semaine dans l'île caribéenne de Moustique.

Le côté humaniste du « banquier rock'n'roll » ne doit pas être oublié chez celui qui veut éviter le « désastre » d'une arrivée du RN au pouvoir. Même s'il ne déborde pas d'affection pour Raphaël Glucksmann, « un homme de droite qui essaye d'infiltrer la gauche », donc venu des « ténèbres ».

Féru d'Histoire à la manière d'un Jean-Luc Mélenchon thuriféraire de Robespierre pensant que la France d'aujourd'hui reproduit celle de la Révolution, Matthieu Pigasse ne craint pas de voir le sang couler. Le 21 octobre, interrogé par Darius Rochebin dans Le Grand Entretien sur LCI, il a revendiqué le caractère festif de l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI : « Moi, j'ai toujours considéré le 21 janvier, […] jour anniversaire de la mort du roi, comme un jour de fête ». On comprend qu'il ait apporté son soutien au projet du président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis annonçant le lancement de Populaire, toutes nos histoires, un anti-Puy du Fou dont le premier épisode, prévu pour mai 2027, devrait mettre en scène la profanation des tombes des rois de France, les prédécesseurs de Louis XVI. Le banquier coupeur de tête partage ainsi l'analyse de l'historien Guillaume Mazeau, soucieux de magnifier « un moment d'émancipation, la libération de mille ans de monarchie, de tyrannie, mais aussi d'effroi, de doute ».

Ah, qu'il est doux d'appartenir au camp du Bien, de la Vertu et de la Morale !

Précy

Franglais

L'Association Francophonie Avenir (Afrav) dénonce avec force les trois jugements rendus le 8 octobre 2026 par le Tribunal administratif de Paris (références : n° 2417837, n° 2418188 et n° 2420571), qui rejettent sa demande tendant à ce que l'État français cesse d'utiliser les marques « La French Tech », « Next 40 », « Choose France » et « French Impact ».

Selon ces jugements, la décision de la Commission d'enrichissement de la langue française du 2 juillet 2021 – qui a expressément approuvé les termes du Dictionnaire de l'Académie française et du Trésor de la langue française et imposé leur emploi obligatoire – n'aurait aucun effet sur les marques de l'État contenant des mots anglais du langage courant.

D'après le tribunal, l'État français peut librement utiliser dans ses marques officielles des termes aussi élémentaires que « French », « Next » ou « Choose », même lorsqu'il existe un équivalent français parfaitement courant et attesté dans les dictionnaires de référence. Seuls les quelque 9 000 termes techniques figurant dans le registre terminologique de France-Terme (https://www.culture.fr/) pourraient, selon cette interprétation, obliger l'administration à traduire.

En réduisant la traduction des mots étrangers aux seuls 9 000 termes présents dans le registre terminologique de la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF), le tribunal a vidé purement et simplement de sa substance l'article 14 de la loi Toubon du 4 août 1994 (à quoi sert alors la loi Toubon censée pourtant défendre la langue française ?) et a transformé une décision de la Commission d'enrichissement de la langue française destinée à renforcer l'emploi du français en un texte sans portée.

L'Afrav rappelle que :

– la décision du 2 juillet 2021 prévoit clairement que les termes attestés dans les dictionnaires de l'Académie française et du TLF « sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères » ;

- le Conseil d'État, dans son arrêt du 22 juillet 2020, n'avait exigé que la publication d'un terme français équivalent, et non d'une table d'équivalence ;

L'Afrav a décidé de faire appel de ces jugements devant la Cour administrative d'appel de Paris et demandera le renvoi de la question de droit au Conseil d'État.

Il n'est pas acceptable qu'en 2026, dans la République française, un tribunal administratif français estime que l'État français n'est pas tenu de traduire en français les mots anglais « French », « next » et « choose ».

Régis Ravat

Association Francophonie Avenir :

https://www.francophonie-avenir.com/fr/accueil/bienvenue

association.afrav@gmail.com

tation moyenne de 12 euros TTC.

■ **Travail :** L'Assurance maladie a publié, le 13 octobre, ses statistiques annuelles sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. En 2025, 1 331 personnes sont mortes au travail, soit par accident sur le lieu de travail (783), soit par accident de trajet (344) ou par maladie professionnelle (204). Les 700 000 accidents de travail reconnus ont engendré 84 millions de journées d'arrêt de travail. Les maladies psychiques liées au travail ont plus que doublé en cinq ans.

■ **Dette :** L'agence de notation Moody's a maintenu, le 23 octobre, sa note (Aa3 avec perspective négative) sur la dette souveraine de la France dont les prêteurs demandent désormais un intérêt de 5,1 % alors que les Allemands empruntent à 3,45 %.

Chemins du monde

■ **Brésil :** Le scrutin du 25 octobre s'est terminé dans la confusion après la décision d'un juge des élections de prolonger le scrutin de deux heures sur plainte des partisans de Lula qui affirmaient que l'autre partie avait saboté les moyens de transport pour empêcher les plus défavorisés de se déplacer. C'est finalement Lula qui l'a emporté avec 51,79 % des voix. Flavio Bolsonaro va demander l'annulation du scrutin.
Lors du premier tour, le 4 octobre, Flavio Bolsonaro était arrivé en tête avec 47 % des votants contre 45 % pour Lula. 21 % des électeurs (soit 33,5 millions de personnes sur 160 millions) s'étaient abstenus malgré le fait que le vote soit obligatoire au Brésil sous peine de sanctions financières et administratives.
À l'issue des élections législatives et sénatorales à un seul tours du 4 octonre, le Parti libéral de Flavio Bolsonaro est devenu le premier parti du Congrès avec 121 députés sur 513, espérant une majorité avec ses alliés, et il a obtenu 28 sénateurs sur 81 (49 avec ses alliés). 20 gouverneurs, dont 17 de droite, avaient été élus au premier tour le 4 octobre et 6 l'ont été au second tour du 25 octobre.

■ **Serbie :** La liste des étudiants a remporté les élections législatives du 25 octobre. Le président démissionnaire Aleksandar Vučilć a reconnu sa défaite.

■ **Jordanie :** Le 23 octobre, deux hommes ont tiré sur le parvis d'une église orthodoxe à Kayak, dans le sud du pays, lors d'une sortie d'obsèques. Il y a eu au moins 9 morts et 10 blessés.

■ **Israël :** Les élections législatives ont lieu le 27 octobre. 7,3 millions d'électeurs sont appelés à élire les 120 députés de la Knesset.

■ **Banque :** Une panne électrique sur Google-cloud a bloqué le fonctionnement de plusieurs banques en ligne anglaises le 20 octobre, dont Revolut, avec des voyageurs un moment sans aucun moyen de paiement.

■ **Streaming :** Le 20 octobre, Netflix (325 millions d'abonnés), principal diffuseur de films en ligne dans le monde, mais concurrencé surtout par Youtube, a licencié 1 000 salariés en un seul jour, soit 6 % de son personnel.

■ **Droits de l'homme :** Le Parlement européen a remis, le 22 octobre, son prix Sakharov des droits de l'homme à la Cour pénale internationale qui est actuellement sous sanction des États-Unis.

■ **Australie :** La députée fédérale Helen Haines (indépendante) a subi une amputation des deux jambes après avoir été percutée à deux reprises par une voiture, le 19 octobre, près de sa permanence électorale de Wangaratta (État de Victoria). Le Premier ministre Anthony Albanese a dénoncé publiquement une attaque délibérée contre l'élue. Placé en détention, son auteur, un activiste environnemental âgé de 43 ans, a choisi de se murer dans le silence.

■ **Inde :** L'embarras du gouvernement Modi s'accroît face à la révolte de la jeunesse et à la popularité du Parti du peuple cafard, mouvement initialement satirique fondé en mai. Le 16 octobre, son fondateur Abhijeet Dipke a été arrêté par la police, comme 5 000 de ses militants quelques jours aupa-

Le petit pompiste

Emmanuel Macron devait rentrer triomphant, jerricans à la main, paradant avec des milliers de litres de diesel, assez pour tous les Français jusqu'aux fêtes de fin d'année. Cinq émirats, royaumes, cheikhdoms, visités en moins de trois jours, parfois pas plus de trois heures chacun, un porte-à-porte éreintant, autant de salamalecs (dérivé de la salutation : la paix soit avec vous, salam aleykoum), de cafés à la cardamone, de capiteux parfums d'Arabie, de discussions de marchands de tapis, « inscris ici douze tonnes », « non, raye et écrit cinq cents tonnes », une comptabilité de malade, entouré de la cohorte des habituels grands chefs d'industrie. On croit rêver, halluciner, voir des mirages dans le désert. Ces New York sur Golfe n'ont-ils pas été bombardés de missiles et de drones depuis plusieurs mois, leur commerce étouffé par le blocage du détroit d'Ormuz, leur avenir suspendu à la reprise des combats après les élections américaines de mi-mandat, leurs projets pharaoniques sur papier glacé abandonnés, leurs fonds souverains asséchés ? Et c'est d'eux que viendrait le salut des stations-service françaises desservant les grands routiers, les tracteurs et les chalutiers ?

À moins qu'il n'y ait anguille sous roche ? Depuis la première guerre du Golfe, Paris commet toujours les mêmes erreurs d'appréciation sur « les dividendes de la paix » ou ce que sous le Second Empire, on avait appelé « la politique des pourboires », récompensant l'appui à l'unité italienne et à l'unité allemande. Les forces armées françaises n'ont pas eu le premier rôle, mais elles étaient présentes et actives dans les successives coalitions qui défendaient l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis (EAU)… Or la situation a évolué : les EAU contre l'Arabie saoudite au Yémen, au Soudan, dans la Corne de l'Afrique ; l'Arabie saoudite contre le Qatar ; le Pakistan, la Turquie, l'Égypte se positionnent. Les calculs imposés aux États-majors sous Sarkozy, Hollande et Macron ont conduit la France dans une impasse. Les États-Unis viennent de comprendre, à leur corps défendant, que baser une série de campements ou de bases navales dans ces petits royaumes n'a servi à rien sinon de cibles commodes. Les opérations aujourd'hui se conçoivent et sont lancées depuis l'arrière, loin en arrière. Il devient urgent de rapatrier les éléments maritimes, aériens et terrestres présents à Abu Dhabi d'où ils sont venus en 2011, à Djibouti, où notre ancienne présence en partenariat et en confiance avec les ressortissants de l'ancienne côte française de Somalie avait fourni les garanties nécessaires aux Américains, Japonais, Chinois, pour s'installer en toute sécurité et neutralité, en un centre véritablement stratégique d'où l'on peut surveiller (et veiller sur) l'ensemble de la Péninsule et les mers attenantes sans jamais passer pour cobelligérant.

Pendant que le président français s'épuisait dans cette caravane en accéléré, au château de Windsor, le roi Charles III, la reine Camilla, le prince et une magnifique princesse de Galles, recevaient en visite d'État en grande pompe pendant trois jours le sultan omanais, qui l'appelle « mon cousin ». Oman est le dernier endroit où l'Empire britannique et la Royal Navy (la base de Duqm) peuvent se sentir encore chez eux en toute discrétion et sans problème. Sans compter que Londres vient de décider de rouvrir les champs gaziers au nord de l'Écosse sur les bons conseils de Donald Trump.

Dominique Decherf

ravant. Remis en liberté dès le lendemain, Dipke s'est dit déterminé à poursuivre la lutte contre les réformes électorales engagées par Modi.

■ **Libye :** Le Parlement de la partie orientale du pays, contrôlée par le maréchal Haftar, a ratifié, le 20 octobre, une convention relative au partage des eaux méditerranéennes (espaces maritimes et zones économiques exclusives) avec la Turquie. Cet accord marque une nouvelle étape du réchauffement des relations avec Ankara. Il a cependant suscité une vive réaction de la Grèce et de l'Égypte, dont les propres revendications ont été ignorées.

■ **Roumanie :** Luca Niculescu, ancien journaliste et ex-ambassadeur en France, a été investi Premier ministre, le 20 octobre, par les deux assemblées parlementaires. L'arrivée de ce diplomate à la tête du gouvernement met un terme à cinq mois de crise politique, mais repose sur un fragile compromis entre sociaux-démocrates et libéraux. La priorité du nouvel exécutif devrait rester l'application de mesures austéritaires censées réduire les déficits.

■ **Automobile :** Le constructeur automobile allemand Audi a annoncé, le 24 octobre, à l'occasion d'un meeting électoral de Donald Trump, la construction de sa première usine aux États-Unis pour 4,2 milliards de dollars dans l'État de Georgie. 4 500 emplois seront créés d'ici 2030 pour produire plus de 200 000 SUV par an. À cause de la suppression des aides à la vente des véhicules électriques par l'administration Trump, General Motors a résilié un contrat de longue durée avec le fournisseur allemand d'aimants permanents en terres rares VAC dont l'usine en Caroline du Sud a coûté 500 millions de dollars.

■ **Allemagne :** Le 23 octobre dans la nuit un incendiaire a provoqué la destruction totale du restaurant installé dans l'ancien « nid d'aigle » de Kehlsteinhaus, ancien lieu de villégiature des dignitaires nazis, au-dessus de Berchtesgaden, à 1834 mètres d'altitude dans les Alpes bavaroises. Ce lieu est visité par 350 000 touristes chaque année. Un suspect de 33 ans, présentant des troubles psychiques, a été arrêté.



La Nation Française hebdomadaire
directeur de la publication : Frédéric Aimard
Édité par Spfc-Acip
60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015 Nanterre
N° TVA intracommunautaire
FR21418382149 **ISSN 2967-2988**
Imprimé par nos soins.



MARINE NATIONALE 400 ANS

FORÊT D'EXCEPTION TRONÇAIS

TRONÇAIS, AUX RACINES DE LA MARINE

UNE FORÊT D'EXCEPTION
AU SERVICE DE LA PUISSANCE MARITIME

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

SAINT-BONNET-TRONÇAIS & CÉRILLY (ALLIER)

MATIN

SAINT-BONNET-TRONÇAIS
Rond de Richebourg

9h45 – 12h00
Visite guidée de la Futaie Colbert II

APRÈS-MIDI

CÉRILLY
Salle des fêtes

14h30 – 16h45 Conférences

- « *La forêt de Tronçais, entre mythe et réalité* »
  Yoann Holub (ONF)
- « *La gestion forestière du Bourbonnais (1669-1789)* »
  Juliette Michard – Université Clermont Auvergne

16h45 Cocktail de clôture
Offert par la municipalité de Cérilly

Office National des Forêts

PAYS DE TRONÇAIS

érilly 03

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION BOURBONNAISE LETTRES SCIENCES ARTS